RAPPORT ANNUEL

2018-2019

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES 4

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 5

LA COMMISSION SCOLAIRE 6

QUELQUES DOSSIERS TRAITÉS PAR LES COMMISSAIRES 8

À LA COMMISSION SCOLAIRE, NOUS RETROUVONS... 10

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES 11

CLIENTÈLE SCOLAIRE 12

QUELQUES RÉALISATIONS DES DIFFÉRENTS SERVICES 13

PROCÉDURE SUR LE RÈGLEMENT DES PLAINTES 15

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE 16

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 19

RAPPORTS D'ÉVÉNEMENT 21

ÉTATS FINANCIERS 23

QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 26

LISTE DES ACRONYMES

APED	Assistance à la personne en établissement ou à domicile
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
CAP	Communauté d'apprentissage professionnelle
CDPQ	Centre de développement du porc du Québec
CFA	Cours de formation à l'autonomie
CFP	Centre de formation professionnelle
CoP	Communauté de pratique
CPC	Cheminement particulier continu
CSCS	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
CVCA	Chauffage, ventilation, conditionnement d'air
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
DI	Déficience intellectuelle
FADOQ	Fédération de l'Âge d'Or du Québec
FBD	Formation de base diversifiée
FGA	Formation générale des adultes
FP	Formation professionnelle
LIP	Loi sur l'instruction publique
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
PFAE	Parcours de formation axé sur l'emploi
PVER	Plan d'engagement vers la réussite
RSI	Responsable de la sécurité informationnelle
SARCA	Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement
TES	Technicienne en éducation spécialisée
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TSA	Trouble du spectre de l'autisme

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud offre un milieu éducatif qui vise l'excellence, l'équité et le bien-être afin de permettre à l'élève de devenir un citoyen compétent face aux défis du 21e siècle. L'année scolaire 2018-2019 marque la première année de la mise en place du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) pour l'ensemble de notre organisation.

Cette année a permis de renouveler nos stratégies et de mettre en œuvre de nouvelles actions contribuant à l'atteinte de nos objectifs. Par exemple, la réussite des garçons nous tient à cœur et fait partie des enjeux majeurs pour notre organisation. C'est pourquoi plusieurs de nos orientations prévoient des actions précisément pour l'atteinte de cet objectif. Nous sommes persuadés que le bilan de cette première année nous permettra d'atteindre notre vitesse de croisière vers nos cibles de 2022.

Chaque établissement s'est doté d'un projet éducatif en lien avec des champs d'action proposés, des objectifs et des moyens locaux qui visent la réussite des élèves. Nous sommes assurés que le travail dans chaque établissement, en lien avec des champs d'action collectifs, permettra à la commission scolaire d'atteindre les cibles du Plan d'engagement vers la réussite.

Pour leur part, les membres du conseil des commissaires, dans le cadre de sa gouvernance de proximité, ont assuré le suivi de nombreux dossiers permettant d'offrir des services éducatifs de qualité. Vous pourrez en prendre connaissance dans les pages qui suivent.

Les services offerts au centre administratif de la commission scolaire sont également indispensables au bon fonctionnement de nos établissements, tant au niveau des ressources humaines, des services éducatifs, des ressources financières, des ressources matérielles ainsi que des ressources technologiques. Sans eux, le déploiement du PEVR ne peut se faire. Leurs accomplissements de la dernière année sont mis de l'avant dans ce rapport annuel et sont, pour l'ensemble de la commission scolaire, une immense fierté.

Mentionnons également le Service aux entreprises qui est un véritable levier pour les entreprises de notre région. Chaque année, de nombreuses formations sont offertes afin d'aider les entreprises à augmenter leur productivité, à être concurentielles ainsi qu'à attirer et à retenir la main-d'oeuvre.

Sur une note tout aussi positive, nous vous présentons à la fin du rapport une partie de toutes les activités et réalisations stimulantes qui mettent la vie au cœur de nos écoles et de nos centres. Vous serez à même de constater que les établissements de la commission scolaire sont vivants et permettent aux élèves de s'épanouir sur le plan personnel et scolaire.

Bonne lecture !

M. Alain Grenier
Président

M. Jean-Marc Jean
Directeur général

LA COMMISSION SCOLAIRE

MISSION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La mission confiée à la commission scolaire par l'État est l'une des plus importantes missions publiques.

Elle consiste à organiser les services éducatifs prévus par la loi, à promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, à veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves tout en contribuant au développement social, culturel et économique de sa région.

NOTRE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs.

À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle :

- De définir les orientations et les priorités de la commission scolaire tout en considérant les besoins et les attentes de la population ;
- De veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire ;
- De s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire ;
- D'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires.

LA COMMISSION SCOLAIRE

COMMISSAIRES-PARENTS

1. **Madame Isabel Proulx-Heinz**
2. **Madame Brigitte Talbot**
3. **Madame Kathia Falardeau**
4. **Monsieur Éric Gauthier**

COMMISSAIRES

Monsieur Alain Grenier, *président*

Monsieur Jean-Marie Brûlé
Circonscription 1 : Sainte-Claire, Saint-Malachie

Madame Lise Tremblay
Circonscription 2 : Saint-Anselme, Honfleur, Saint-Nérée et Saint-Lazare

Monsieur Bernard Therrien, *vice-président*
Circonscription 3 : Beaumont, Saint-Michel, Saint-Vallier, La Durantaye

Monsieur Yvan Gravel
Circonscription 4 : Saint-Charles, Saint-Gervais, Saint-Raphaël

Madame Sylvie Blouin
Circonscription 5 : Saint-Léon, Saint-Nazaire, Saint-Damien, Buckland, Saint-Philémon, Armagh

Monsieur Mario Robitaille
Circonscription 6 : Sainte-Euphémie, Saint-Paul, Sainte-Apolline, Saint-Fabien, Sainte-Lucie, Lac-Frontière, Saint-Just-de-Bretenières, Notre-Dame-du-Rosaire

Madame Denise Caron
Circonscription 7 : Berthier-sur-Mer, Saint-François, Saint-Pierre, Montmagny Ouest

Madame Carmen Nicole
Circonscription 8 : Montmagny Centre

Madame Johanne Talbot
Circonscription 9 : L'Isle-aux-Grues, Cap-Saint-Ignace, Montmagny Est

Monsieur Germain Pelletier
Circonscription 10 : Saint-Cyrille, L'Islet

Madame Nathalie Côté
Circonscription 11 : Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Aubert, Saint-Damase

Monsieur Normand Caron
Circonscription 12 : Tourville, Sainte-Perpétue, Sainte-Félicité, Saint-Marcel, Saint-Adalbert, Saint-Pamphile, Saint-Omer

QUELQUES DOSSIERS TRAITÉS PAR LES COMMISSAIRES

Quelques dossiers courants :

1. Représentation aux conseils d'établissement
2. Affiliation et délégation au Réseau du sport étudiant Québec et Chaudière-Appalaches
3. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022
4. Structure administrative des cadres d'établissement 2019-2020
5. Calendriers scolaires 2019-2020
6. Organisation scolaire au préscolaire et au primaire 2019-2020
7. Actes d'établissement 2019-2020
8. Budget de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2019-2020
9. Services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires 2019-2020

Quelques dossiers prioritaires :

1. Entente sur la persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches
2. Entente entre la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, la Municipalité de Saint-Damien, la Maison de la Culture de Bellechasse et la FADOQ
3. Projet de partenariat financier avec le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)
4. Suivis de l'action collective – Frais exigés aux parents
5. Modification à l'acte d'établissement de l'école intégrée Chanoine-Ferland/Saint-Just/Sainte-Lucie pour l'année scolaire 2018-2019
6. Décision de fermeture de l'école de Sainte-Lucie
7. Nomination au poste de directrice ou directeur général de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud
8. Nomination aux postes de directrice des Services éducatifs, de directeur du Service des ressources humaines, de directeur du Service des ressources matérielles et de directeur du Service des ressources informationnelles
9. Projet de réfection de la salle Edwin-Bélanger
10. Règlement sur les psychotropes
11. Prolongation des contrats des transporteurs 2017-2022 (trois ans supplémentaires - 2025)
12. Amendement à la Politique relative au transport scolaire
13. Entente portant sur les modalités liées au droit de passage entre la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et la Municipalité de Saint-Malachie
14. Politique relative à la sécurité de l'information de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

QUELQUES DOSSIERS TRAITÉS PAR LES COMMISSAIRES

Quelques projets de construction et de rénovation totalisant plus de 11 129 000 $

1. Projet de mise aux normes, rénovation, de la finition intérieure, chaudière et zonage à l'école Provencher **(Saint-Anselme)** 850 000 $
2. Projet de rénovation de l'enveloppe et remplacement des fenêtres, phase 2 à l'école Morissette **(Sainte-Claire)** 300 000 $
3. Projet de mise aux normes et réfection des finis intérieurs à l'école du Phare **(Saint-Michel)** 700 000 $
4. Projet de transformation, rénovation des blocs sanitaires et CVCA, zonage et remplacement des fenêtres à l'école de la Source **(Saint-Raphaël)** 525 000 $
5. Projet de rénovation de la finition extérieure et remplacement des fenêtres à l'école du Tremplin **(Saint-Lazare)** 500 000 $
6. Projet de rénovation de la finition extérieure et mise à niveau du drainage et de l'isolation du périmètre à l'école Saint-Thomas **(Montmagny)** 275 000 $
7. Projet de mise aux normes de l'ascenseur, des issues et installation de valves intelligentes à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault **(Montmagny)** 950 000 $
8. Projet de réfection de la toiture, des ancrages lignes de vie et accès au toit au Centre d'éducation des adultes de Montmagny **(Montmagny)** 200 000 $
9. Projet de rénovation de la fenestration et remplacement de la toiture à l'école Monseigneur-Sirois **(Cap-Saint-Ignace)** 200 000 $
10. Projet d'aménagement de la cour de l'école Saint-François-Xavier **(L'Islet)** Financé par l'école
11. Projet de remplacement des finis et travaux divers, phase 2, à l'école des Hauts-Sommets **(Sainte-Perpétue)** 730 000 $
12. Projet de réfection des infrastructures et des voies d'accès à l'école secondaire de la Rencontre **(Saint-Pamphile)** 974 000 $
13. Projet de réaménagement de la cafétéria, de réfection du drainage et réparation de finis à l'école secondaire Bon-Pasteur **(L'Islet)** 960 000 $
14. Projet de remplacement de portes extérieures et de la fenestration à l'école Saint-Joseph **(Saint-Pamphile)** 500 000 $
15. Projet d'aménagement des aires de jeux à l'école Beaubien **(Montmagny)** Financé par l'école
16. Projet de remplacement de la chaudière électrique et mise à niveau de la chaufferie et des contrôles de l'école Beaubien **(Montmagny)** 397 000 $
17. Projet de remplacement de l'entrée électrique, tour d'eau et ascenseur à l'école secondaire de Saint-Anselme **(Saint-Anselme)** 800 000 $
18. Projet de réfection de la maçonnerie, phase 2, au Centre d'éducation des adultes de Bellechasse **(Saint-Gervais)** 500 000 $
19. Projet de réfection des stationnements et de la cour arrière à l'école Saint-Nicolas **(Montmagny)** 368 000 $
20. Projet de rénovation à l'école primaire de Saint-Just **(Saint-Just-de-Bretenières)** 1,4 M $

À LA COMMISSION SCOLAIRE, NOUS RETROUVONS...

Conformément à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le niveau d'effectif à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud respecte la cible établie par le MEES. Pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019, nous avons octroyé 35 contrats de services comportant une dépense de 25 000 $ et plus.

	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 1ER JANVIER 2014 AU 30 DÉCEMBRE 2014	PÉRIODE ACTUELLE 1ER AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019
Personnel d'encadrement	111 799,52 h	106 248,25 h
Personnel professionnel	131 876,60 h	173 114,17 h
Personnel enseignant	987 659,90 h	1 047 263,77 h
Personnel de bureau, technicien et assimilé	534 498,69 h	609 281,00 h
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	75 924,37 h	75 055,35 h
Total	**1 841 758,08 h**	**2 010 962,54 h**

La cible fixée par le ministre de 2 029 166,70 heures rémunérées a été respectée puisque nous avons un total de 2 010 962,54 heures rémunérées du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

À LA COMMISSION SCOLAIRE, NOUS RETROUVONS...

MEMBRES DU PERSONNEL RÉGULIER ET MEMBRES DU PERSONNEL À TEMPS PARTIEL OU TEMPORAIRE	
2	Hors-cadres
17	Cadres de service
38	Cadres d'établissement
16	Cadres temporaires
	Enseignantes et enseignants
571	Réguliers
380	Temps partiel et à la leçon
215	Suppléants
	Professionnels (orthophonistes, psychologues, psychoéducateurs, etc.)
73	Réguliers
43	Temps partiel
	Personnel de soutien (éducateurs, éducatrices, secrétaires, concierges, etc.)
444	Réguliers
418	Temps partiel
Total de 2 217 membres du personnel	

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Conformément à l'article 25 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, il n'y a eu aucune divulgation reçue par le responsable du suivi des divulgations.

CLIENTÈLE SCOLAIRE

7 913 ÉLÈVES AU SECTEUR DES JEUNES EN 2018-2019			
	2017-2018	**2018-2019**	**Écart**
Passe-Partout et préscolaire 4 ans	540	556	+ 16
Préscolaire 5 ans	672	714	+ 42
Primaire	4 175	4 135	- 40
Secondaire	2 541	2 508	- 33
Total au secteur des jeunes	**7 928**	**7 913**	**- 15**

ÉLÈVES AU SECTEUR DES ADULTES NOMBRE D'ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (1 ETP = 900 HEURES DE FORMATION)			
	2017-2018	**2018-2019**	**Écart en ETP**
Formation générale des adultes	1 802 élèves 368,5 ETP	1 500 élèves 349,88 ETP	- 18,62 ETP
Formation professionnelle	1 076 élèves 305,34 ETP	992 élèves 270,45 ETP	- 34,89 ETP

QUELQUES RÉALISATIONS DES DIFFÉRENTS SERVICES

Direction générale

- Un plan de communication
- Démarche de valorisation de l'école publique
- Structure administrative de la commission scolaire
- Démarche de développement professionnel des directions d'établissement
- Mise en application du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Formation professionnelle :

- Mise en oeuvre du projet formation DUAL Tôlerie de précision
- Mise en oeuvre du projet DUAL - APED
- Mise en oeuvre du Plan de développement de la formation professionnelle
- Planification du projet R2D2

Secrétariat général :

- Transition vers la nouvelle plateforme de gestion documentaire Constellio
  - Migration sur la nouvelle plateforme ;
  - Formation et accompagnement des membres du personnel concernant le nouveau plan de classification et le calendrier de conservation des documents.
- Appropriation du rôle de Responsable de la Sécurité informationnelle (RSI)
  - Élaboration d'une nouvelle politique relative à la sécurité de l'information ;
  - Élaboration d'un cadre de gestion de la sécurité de l'information ;
  - Analyse de l'état de situation dans notre organisation.
- Suivi du recours collectif relatif aux frais exigés aux parents
  - Diffusion de l'information à l'interne et à l'externe ;
  - Divers suivis en suivi à l'entente de règlement.

Service des ressources humaines :

- Poursuite de la réingénierie du Service des ressources humaines
- Coordination de 19 journées d'entrevues de sélection pour le personnel enseignant
- Coordination des affichages d'emploi de 5 postes de cadre, 14 postes de professionnel et 63 postes de soutien
- Actualisation de procédures

Services éducatifs :

- Soutien à la mise en place de projets dans le cadre de la valorisation de l'école publique (anglais intensif, regroupement d'élèves, profils divers, etc.)
- Déploiement des Communautés d'apprentissage professionnelles (lecture, mathématique, préscolaire, etc.)
- Soutien à la mise en place du plan d'action numérique
- Implantation et apprentissages en éducation à la sexualité au primaire et au secondaire
- Mise en place de Communautés de pratique (CoP) avec les enseignants d'adaptation scolaire au secondaire (CPC, PFAE et CFA)

Service des ressources matérielles :

- Agrandissement de l'école primaire de la Marelle et ajout d'un gymnase à l'école secondaire de Saint-Charles
- Poursuite de l'implantation du cadre de gestion des infrastructures du Ministère
- Entretien préventif
- Ententes scolaires-municipales

Service des ressources informationnelles

- Parc moderne – 1re phase de préparation et acquisition de la téléphonie IP
- Déploiement et support du Plan numérique en éducation
- Sécurité de l'information

QUELQUES RÉALISATIONS DES DIFFÉRENTS SERVICES

Formation générale des adultes :

- Mise en place des premières composantes de la restructuration et de l'harmonisation des pratiques dans l'ensemble des centres de la FGA : objectifs des projets éducatifs, calendriers scolaires, différents documents administratifs et début d'un plan de communication 2019-2020
- Poursuite de l'implantation des programmes de la FBD (Formation de base diversifiée – 2e cycle du secondaire) dans les centres de formation générale des adultes, principalement en français, en anglais et en mathématique de 3e et 4e secondaire. L'implantation est reportée par le MEES en août 2020 pour les cours en mathématique de 5e secondaire, en histoire, en géographie, en sciences humaines et en vie économique

Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)

- Révision de la structure et de l'orientation des SARCA dans la CSCS : élaboration d'un plan d'action SARCA 2019-20 en appui aux projets éducatifs des centres
- Poursuite des rencontres de la communauté en orientation professionnelle en vue d'améliorer la visibilité et la lisibilité des services d'orientation dans le cadre du projet pilote du MEES
- Élargissement de l'offre de service en ce qui concerne la reconnaissance des acquis : ajout des évaluations de l'Univers de compétences génériques qui permettent à un adulte d'obtenir un certain nombre d'unités optionnelles en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires

Sanction

- Harmonisation des pratiques en évaluation dans l'ensemble des centres FGA de la CSCS : gestion de la salle d'examen et du matériel d'évaluation adéquate dans chaque centre FGA
- Validation de la procédure d'évaluation des apprentissages en FP auprès des enseignants et présentation du document aux enseignants des centres de formation professionnelle

PROCÉDURE SUR LE RÈGLEMENT DES PLAINTES

PROCÉDURE SUR LE RÈGLEMENT DES PLAINTES

Le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs prévoit qu'un élève majeur, ou ses parents s'il est mineur, peut formuler une plainte quant aux services offerts par la commission scolaire ou demander la révision d'une décision.

En 2018-2019, la responsable de l'examen des plaintes à la commission scolaire a eu à intervenir dans 32 dossiers d'élèves. De ces dossiers traités en 2018-2019, 19 concernaient des écoles primaires et 13 concernaient des écoles secondaires. La nature des plaintes concerne majoritairement les services offerts ainsi que des difficultés de communication ou relationnelles entre les parents et des intervenants de l'école.

Schéma organisateur pour le traitement des plaintes

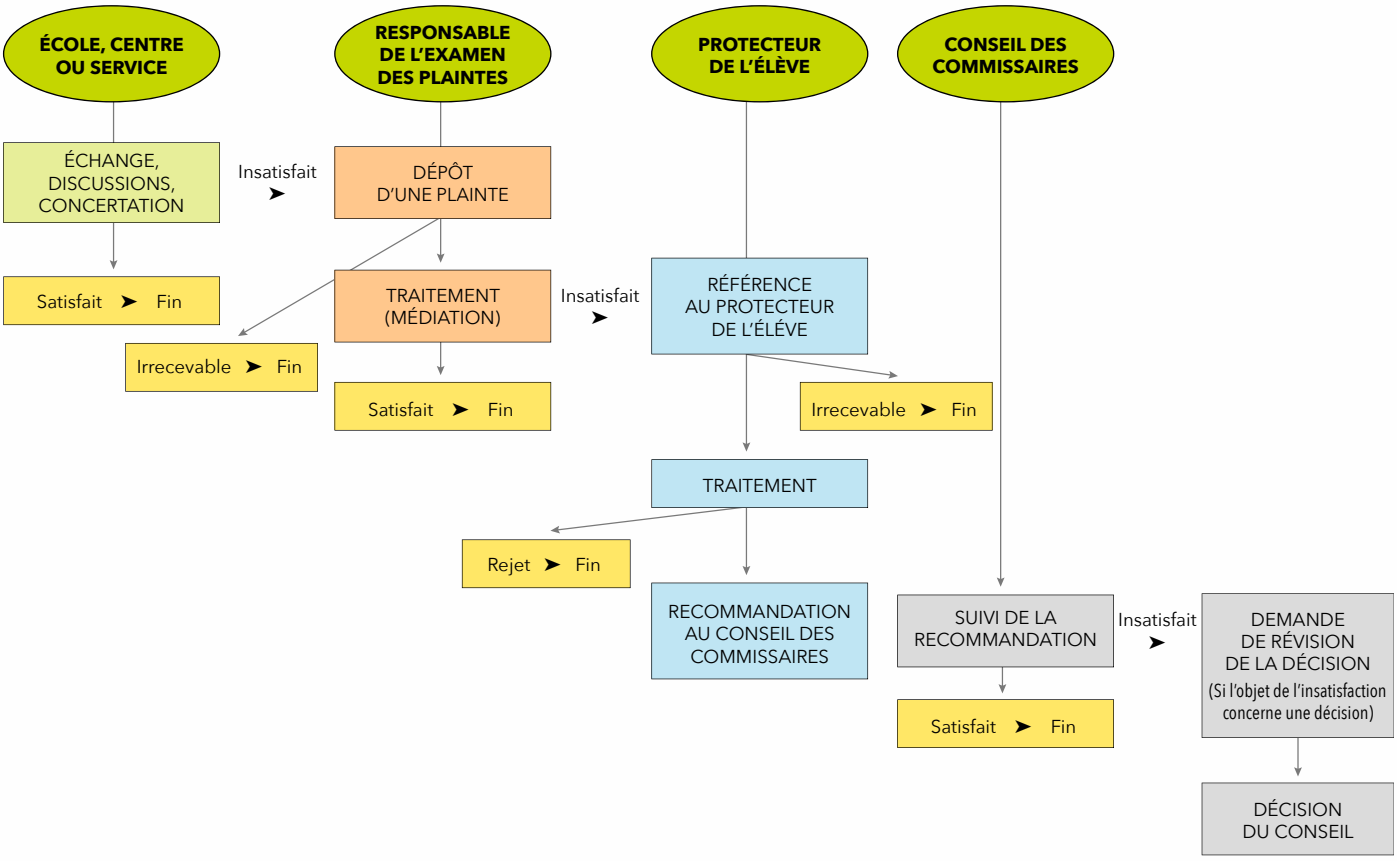

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

En conformité avec le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* (art. 37 du règlement), voici l'extrait du rapport annuel du protecteur de l'élève. Il est important de retenir que la majorité des plaintes ont été dirigées vers la commission scolaire afin de suivre la Procédure sur le règlement des plaintes. Ainsi, une plainte a été rejetée et une plainte a été traitée par le protecteur de l'élève.

PLAINTE 1	
Nature de la plainte	Une mère conteste le fait que son enfant soit transféré à une école plus éloignée de sa résidence. Le parent aurait été informé au mois de mai 2018.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable des plaintes de la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le Règlement sur la procédure d'examen du traitement des plaintes.
Suivi du dossier	**Le dossier a été réglé par la commission scolaire.**
PLAINTE 2	
Nature de la plainte	Un parent se plaint d'un chauffeur d'autobus, lequel aurait tenu des propos jugés inacceptables en présence d'enfants.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable des plaintes de la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le Règlement sur la procédure d'examen du traitement des plaintes.
Suivi du dossier	**Le dossier a été réglé par la commission scolaire.**
PLAINTE 3	
Nature de la plainte	Un parent conteste le manque de places dans l'autobus scolaire. Selon ses dires, il arrive parfois que des enfants s'assoient dans l'allée ou doivent s'asseoir trois par banc.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable des plaintes de la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le Règlement sur la procédure d'examen du traitement des plaintes.
Suivi du dossier	**Le dossier a été réglé par la commission scolaire.**
PLAINTE 4	
Nature de la plainte	Des parents se plaignent de l'enseignante de leur fille. On lui reproche son manque de rigueur dans les travaux réalisés en classe, l'absence de devoirs à la maison et son manque de lien avec l'enfant. Les parents ont décidé que leur fille changeait d'école. Comme il s'agit d'une décision des parents, ils doivent assumer les frais du transport scolaire, ce qu'ils contestent. Après l'analyse du dossier, la commission scolaire a accordé la gratuité du transport scolaire pour l'année 2018-2019. Les plaignants se sont adressés au protecteur de l'élève pour lui demander d'enquêter sur les méthodes d'enseignement de l'enseignante des deux années passées.
Correctifs proposés	Nous avons rencontré les parents en suivi du dépôt de leur plainte. Une lettre leur a été transmise dans laquelle nous leur avons précisé, en lien avec la Règlementation en vigueur, que le protecteur intervient lorsqu'un plaignant sollicite son aide pour enquêter sur une situation causant un préjudice à l'enfant. Il a été rappelé que la commission scolaire avait acquiescé à leur demande de changement d'école et des frais de transport.
Suivi du dossier	La plainte a été rejetée.

PLAINTE 5	
Nature de la plainte	Une mère, dont l'enfant fréquente une école primaire, se plaint que celui-ci est victime d'intimidation. Le parent aurait consulté quelques spécialistes lesquels ont posé divers diagnostics présents chez l'enfant. La mère aurait contacté le directeur de l'école avant la rentrée scolaire pour établir des pistes d'action avec l'enseignant. Au cours de la présente année, il y aurait moins d'intimidation. Toutefois, selon l'évaluation des spécialistes consultés, des services particuliers seraient requis auprès de l'enfant. La mère conteste le fait que les services ne sont pas en place, et ce, plusieurs semaines après les demandes de services.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable des plaintes de la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le Règlement sur la procédure d'examen du traitement des plaintes.
Suivi du dossier	**Le dossier a été réglé par la commission scolaire.**
PLAINTE 6	
Nature de la plainte	Une mère soutient que sa fille n'a pas les services d'enseignement adéquats dans le cadre de son cours d'anglais du troisième secondaire. Elle rapporte que la gestion de classe est inadéquate due à l'incapacité de l'enseignant. Celui-ci ne maîtriserait pas les connaissances nécessaires pour enseigner l'anglais. En outre, le parent s'interroge de la probante possibilité que les élèves réussissent leur cours.
Correctifs proposés	La plainte a été traitée par la protectrice de l'élève substitut, celle-ci l'a considérée comme fondée.
Suivi du dossier	Le conseil des commissaires a accepté la conclusion et les recommandations formulées par la protectrice de l'élève substitut, nonobstant que deux d'entre elles avaient déjà été mises en place par l'école avant la conclusion du rapport. • Qu'une monitrice d'anglais puisse assister l'enseignant en classe le plus rapidement possible pour les trois groupes et le maintien de la présence de la TES. • Que la direction de l'école offre aux élèves la possibilité d'assister aux ateliers de conversation anglaise sur l'heure du dîner. • Que la commission scolaire prenne rapidement les moyens pour effectuer l'évaluation des acquis des élèves des trois groupes avant la fin de l'année scolaire, et le cas échéant, propose des adaptations pour veiller à l'atteinte des acquis d'apprentissage
PLAINTE 7	
Nature de la plainte	Une mère dont l'enfant a un déficit de l'attention se plaint de l'offre de services de l'école. L'an passé, l'enseignant et la TES auraient assuré un bon suivi à son fils. Pour l'année scolaire 2018-2019, l'enfant n'aurait pas de suivi en orthopédagogie et ne pourrait compter sur la présence de la TES. La mère a eu des échanges avec la direction, mais déplore le peu de suivi de cette dernière. La mère dit avoir dépensé plusieurs milliers de dollars au secteur privé pour obtenir des services pour son enfant, car l'école ne les offrait pas.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable des plaintes de la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le Règlement sur la procédure d'examen du traitement des plaintes.
Suivi du dossier	**Le dossier a été réglé par la commission scolaire.**
PLAINTE 8	
Nature de la plainte	Un parent nous a laissé un message de lui téléphoner pour déposer une plainte.
Correctifs proposés	Le parent n'a pas effectué de suivi à la suite de notre appel.
Suivi du dossier	Nous avons considéré que le dossier avait été réglé.

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

PLAINTE 9	
Nature de la plainte	Un parent a indiqué qu'un plan d'intervention a été fait pour son fils aux mois de novembre 2018 et mars 2019. La mise en application de ce dernier n'aurait pas été respectée. La mère dit avoir eu des discussions avec la direction d'école, mais aucun changement n'aurait été apporté. Au mois d'avril, l'enfant a été retiré de la classe à trois reprises dû à son comportement.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable des plaintes de la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le Règlement sur la procédure d'examen du traitement des plaintes.
Suivi du dossier	**Le dossier a été réglé par la commission scolaire.**
PLAINTE 10	
Nature de la plainte	Un parent se plaint que son fils a été sanctionné par la direction pour un évènement qui s'est produit à l'extérieur et hors des terrains de l'école. Le plaignant a mentionné avoir peu de suivi de l'école et il considère que son fils est victime d'injustice, car la direction s'est basée sur des faits erronés.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable des plaintes de la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le Règlement sur la procédure d'examen du traitement des plaintes.
Suivi du dossier	**Le dossier a été réglé par la commission scolaire.**
PLAINTE 11	
Nature de la plainte	Un parent se plaint que sa fille est victime d'intimidation de la part d'une autre élève. La mère de cette dernière considèrerait cela comme une chicane d'enfant. Cette situation perdurerait depuis quelques années, selon les dires de la plaignante. Elle considère que l'école n'a pris aucune mesure contre cette jeune fille, malgré les secours apportés par les intervenants auprès de son enfant.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable des plaintes de la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le Règlement sur la procédure d'examen du traitement des plaintes.
Suivi du dossier	**Le dossier a été réglé par la commission scolaire.**
PLAINTE 12	
Nature de la plainte	Un parent a indiqué que la direction de l'école avait imposé une suspension à son fils (classe d'adaptation scolaire), car il avait pris les clefs de voiture de la direction. L'enfant a mentionné les avoir jetées à la poubelle. En outre, la mère se plaint que la direction lui exigerait qu'elle assume 50 % du coût de remplacement des clefs. Après recherche, les clefs ont été retrouvées et on aurait demandé à la plaignante de défrayer 40 $ correspondant au temps de recherche du concierge.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable des plaintes de la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le Règlement sur la procédure d'examen du traitement des plaintes.
Suivi du dossier	**Le dossier a été réglé par la commission scolaire.**

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud offre un milieu éducatif qui vise l'excellence, l'équité et le bien-être afin de permettre à l'élève de devenir un citoyen compétent face aux défis du 21e siècle.

Le Plan d'engagement vers la réussite mobilise les différents acteurs du milieu pour une action concertée s'appuyant sur des pratiques collaboratives tant au secteur des jeunes qu'au secteur des adultes. Les orientations sont issues d'un processus de consultation qui a comme point de départ la Politique éducative du MEES.

ORIENTATION 1 : Favoriser les pratiques professionnelles qui tiennent compte, notamment, de la réalité des garçons

Champs d'action 1.1. Les pratiques pédagogiques, éducatives et différenciées

Des formations ont été organisées afin de poursuivre le développement des pratiques pédagogiques particulièrement en lien avec la littératie, la numératie et un mode de vie sain et sécurisant.

Champ d'action 1.2. L'évaluation au service de l'apprentissage

Des formations sur l'évaluation ont été intégrées aux formations déjà existantes afin de veiller à ce que celle-ci soit au service de l'apprentissage.

Champ d'action 1.3. L'environnement technologique au service de l'apprentissage

Le comité directeur des technologies s'assure que les établissements aient accès aux équipements technologiques nécessaires à l'apprentissage des élèves, et ce, dans un souci d'équité. Des formations ont été offertes au personnel afin de développer les compétences des enseignants dans l'utilisation des technologies. De plus, dans plusieurs écoles des enseignants intègrent les technologies dans leur enseignement et offrent un soutien à leurs collègues dans le développement des technologies. On les nomme les « répondants TICs ».

Champ d'action 1.4. Des transitions harmonieuses tout au long du parcours des garçons

Des actions ont été faites pour faciliter les transitions des élèves tout au long de leur parcours scolaire. Des groupes de travail ont été créés avec des partenaires pour faciliter la première transition soit l'entrée au préscolaire (4 ou 5 ans). Des comités regroupant les divers ordres d'enseignement veillent à harmoniser les transitions entre eux (préscolaire-primaire-secondaire, FGA et FP).

ORIENTATION 2 : Améliorer l'accessibilité à des services et à des parcours de formation flexibles et diversifiés

Champ d'action 2.1. Des parcours flexibles et diversifiés

Nous avons mis en place deux formations en concomitance pour que des élèves puissent obtenir deux diplômes, soit leur DES et leur DEP, en deux ans. De plus, les établissements adaptent, au besoin, les parcours pour faciliter le cheminement scolaire de certains élèves.

Champ d'action 2.2. Des services accessibles en termes de coût, de mobilité et d'infrastructure

Des ajustements aux parcours des transports scolaires ont été apportés pour faciliter l'accès à différents programmes scolaires offerts dans nos établissements.

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Les actions nomMEES précédemment nous aideront dans l'atteinte des 6 objectifs suivants :

ORIENTATION 1	ORIENTATION 2	OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART JUIN 2018	JUIN 2019
✓	✓	1. D'ici 2022, porter à 81,3 % (tous), 77,4 % (garçons) et 84 % (filles) la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.	77 % Total 71,1 % Garçons 83,3 % Filles (cohorte 2008-2009)	80,8 % Total 76,5 % Garçons 85,9 % Filles (cohorte 2009-2010)
✓	✓	2. D'ici 2022, amener à 10 % l'écart de diplomation/qualification entre les garçons et les filles.	Écart de 12,2 % pour la CSCS (cohorte 2008-2009)	9,4 % (cohorte 2009-2010)
✓	✓	3. D'ici 2022, amener à 33 % l'écart de diplomation/qualification entre les élèves HDAA et régulier.	Écart de 40,1 points pour la CSCS (cohorte 2008-2009)	22,4 % (cohorte 2009-2010)
✓	✓	4. D'ici 2022, amener à 2 % l'écart de diplomation/qualification entre les écoles défavorisées et régulières.	Écart de 2,3 pour la CSCS (cohorte 2008-2009)	7,1 % (cohorte 2009-2010)
✓		5. D'ici 2022, porter à 89,7 % (tous), 87 % (garçons) et 92 % (filles) le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4e année du primaire, dans le réseau public.	87 % Total 83 % Garçons 92 % Filles (données internes, juin 2017)	91 % Total 89 % Garçons 93 % Filles (données internes, juin 18)
✓	✓	6. D'ici 2022, ramener à 17,2 % (tous), 16,4 % (garçons) et 18 % (filles) la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	21,2 % Total 24,3 % Garçons 17,9 % Filles (cohorte 2016-2017, indicateurs nationaux, édition 2017)	Cohorte 2018-2019 * (*Arrivée au secondaire) 24,2 % Total 28,9 % Gars 18,6 % Filles (Adapt. scol. inclus)

CONSTAT

Bien que plusieurs résultats soient en amélioration (Objectifs 1,2,3 et 5), nous devons assurer une vigie sur l'ensemble des objectifs. Pour l'objectif 4, nous nous assurerons que les élèves en milieu défavorisé reçoivent tout le soutien nécessaire en fonction de leur statut. Pour l'objectif 6, nous poursuivons nos réflexions au regard de nos pratiques de redoublement en gardant à l'esprit que le moyen doit faciliter le cheminement de l'élève.

PORTRAIT DE LA SITUATION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION 2018-2019

Le 12 juin 2012, la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (2012, chapitre 19) a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Elle modifie la LIP, notamment en créant de nouvelles obligations quant à la reddition de comptes pour le directeur de l'école et la commission scolaire. Ainsi, la direction de l'école doit maintenant transmettre au directeur général de la commission scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont elle est saisie, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné (art. 96.12, al. 5 de la LIP).

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par les écoles et pour lesquels les intervenants de l'école ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels que définis à l'article 13 de la LIP et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général. Les événements les plus répertoriés par les écoles sont ceux liés à des violences de nature physique (souvent), suivi des violences/intimidations verbales (parfois).

Par « intimidation », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « violence », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

L'important à retenir c'est que chaque établissement s'est doté d'un Plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Les intervenants scolaires sont ainsi mieux préparés à faire face aux événements liés à l'intimidation et la violence.

RAPPORT D'ÉVÈNEMENTS

NATURE DES ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE DANS LES ÉCOLES										
Ordre d'enseignement	Intimidation					Violence				Interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Autre	Physique	Verbale	Écrite	Autre	
Primaire / 59 rapports	0	0	0	1	0	52	6	0	0	-
Secondaire / 47 rapports	1	3	2	0	0	24	17	0	0	-
Total / 106 rapports	1	3	2	1	0	76	23	0	0	-

ÉTAT DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019	
Revenus	
Subvention de fonctionnement du MEES	102 823 189,23
Autres subventions et contributions	472 784,61
Taxe scolaire	12 422 469,11
Droits de scolarité et frais de scolarisation	432 511,67
Ventes de biens et services	6 410 142,51
Revenus divers	1 788 500,21
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	142 044,20
Total des revenus	**124 491 641,54**
Charges par secteur d'activités	
Enseignement et formation	57 015 602,20
Soutien à l'enseignement et à la formation	30 292 058,26
Services d'appoint	15 049 730,43
Administratives	5 083 107,86
Biens meubles et immeubles	15 184 887,83
Connexes (financement et autres)	4 220 176,99
Charges liées à la variation de la provision avantages sociaux	229 087,37
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(1 086 705,44)
Total des charges	**125 987 945,50**
Déficit de l'exercice	**(1 496 303,96)**

RAPPORT FINANCIER

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2019	
Actifs financiers	
Encaisse	878 309,55
Subvention de fonctionnement à recevoir	11 449 320,54
Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	33 357,00
Subvention à recevoir - Financement	18 009 145,24
Taxe scolaire à recevoir	577 655,72
Débiteurs	1 663 877,09
Stocks destinés à la revente	61 378,05
Placements à long terme	88 389,89
Total des actifs financiers	**32 761 433,08**
Passifs	
Emprunts temporaires	7 196 880,96
Créditeurs et frais courus à payer	14 964 094,11
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	2 535 990,61
Revenus perçus d'avance	287 349,83
Provision pour avantages sociaux	6 103 862,78
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	99 563 760,15
Autres passifs	955 903,41
Total des passifs	**131 607 841,85**
Dette nette	**(98 846 408,77)**
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles	113 154 128,92
Stocks de fournitures	353 160,82
Charges payées d'avance	106 493,14
Total des actifs non financiers	**113 613 782,88**
Excédent accumulé	**14 767 374,11**

RAPPORT FINANCIER

EXCÉDENT ACCUMULÉ DISPONIBLE	
Excédent accumulé au 30 juin 2019	14 767 374,11
Moins :	
Valeur comptable nette des terrains	7 492 440,92
Subvention à recevoir - Financement (Avantages sociaux)	4 228 931,01
Excédent accumulé disponible au 30 juin 2019	**3 046 002,18 ***

* De l'excédent accumulé disponible, 3 046 002,18 $ est réservé pour l'utilisation des surplus accumulés des établissements.

CHARGES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS		
45 %	Enseignement et formation	●
24 %	Soutien à l'enseignement et à la formation Services pédagogiques et complémentaires (directions et secrétaires des établissements)	●
12 %	Services d'appoint Transport scolaire et service de garde	●
11 %	Biens meubles et immeubles Entretien bâtiment, entretien ménager et consommation énergétique	●
4 %	Administratives Conseil des commissaires, comités et gestion du siège social	●
4 %	Connexes Financement projets spéciaux et prêt de service	●

CHARGES PAR NATURE		
73 %	Rémunération	●
14 %	Services, honoraires et contrats	●
4 %	Fournitures et matériel	●
4 %	Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	●
4 %	Autres charges	●
1 %	Frais de déplacement	●

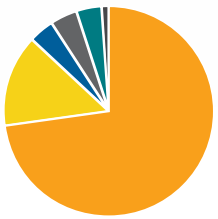

REVENUS		
83 %	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	●
10 %	Taxe scolaire	●
7 %	Autres revenus	●

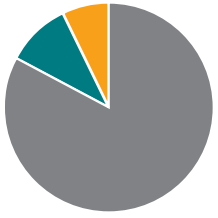

QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Les élèves du **cours de Santé, assistance et soins infirmiers du CFP de l'Envolée** ont eu la chance de disséquer un cœur ainsi que de manipuler un système respiratoire, grâce à une belle collaboration avec le département de Boucherie.

Le *championnat local de volleyball cadet et juvénile* s'est tenu en avril à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. **Treize équipes féminines et neuf équipes masculines** étaient présentes, soit six équipes de plus que l'édition de 2018.

Sept écoles ont participé à l'événement de robotique **First Lego League.** Ce sont donc 30 élèves du primaire et 40 élèves du secondaire qui ont démontré leur savoir-faire en robotique. L'équipe des Pionniers de l'école secondaire Bon-Pasteur (L'Islet) ainsi que l'équipe Space Machine de l'école primaire de la Nouvelle-Cadie (Saint-Gervais) se sont qualifiées pour participer au Championnat First qui a eu lieu à Montréal.

Les élèves de l'**école primaire Saint-Nicolas,** qui apprennent les rudiments des nouvelles technologies, ont eu l'occasion de démontrer en quoi consiste la robotique aux personnes âgées de la résidence Monseigneur-Deschênes à Montmagny.

Le **Centre sectoriel des plastiques** renouvelle son identité visuelle avec un tout nouveau logo. Ce logo marque un vent de changement, un vent innovateur.

CENTRE SECTORIEL PLASTIQUES

Le projet de théâtre de l'**école Saint-Pie-X** remporte 400 $ au concours *Face aux dragons.* L'argent reçu permettra donc de continuer à faire vivre une activité culturelle à l'école sans frais. Les surplus serviront à rafraîchir ou renouveler les décors et les costumes.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

C'est avec fierté et enthousiasme que les élèves de première secondaire **profil Sciences TIC de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault** ont présenté le fruit de leur travail dans un recueil de bandes dessinées conçu de A à Z par le groupe.

Au printemps, des élèves de l'**école de Sainte-Apolline** ont conclu leurs 5 semaines d'initiation à la course à pied. Cette activité visait à promouvoir l'activité physique et les saines habitudes de vie. Ces séances ont permis aux jeunes de développer de nouvelles habiletés physiques, d'en apprendre davantage sur la course et ses rudiments, mais aussi de développer chez chacun d'entre eux la persévérance.

En mai s'est tenue la 3e édition du *Défi de la Santé* au terrain multisports de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. L'événement a regroupé **plus de 1 300 élèves des écoles primaires** de Montmagny, Saint-Pierre, Saint-François, Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace et de Saint-Paul.

Les journalistes de l'émission Découverte s'intéressent aux classes d'adaptation scolaire de **l'école de la Nouvelle-Cadie**, qui participent à un projet de recherche avec le chercheur, M. Thierry Karsenti, concernant l'impact du robot NAO sur les apprentissages et les habiletés sociales. En février, ils tournent un reportage qui a été diffusé en septembre 2019.

Afin de répondre aux besoins des élèves de sa nouvelle classe à vocation déficience intellectuelle (DI)-trouble du spectre de l'autisme (TSA), **l'école primaire de la Nouvelle-Cadie de Saint-Gervais** a récemment fait l'acquisition d'une chaise de massage NeuroSpa avec dôme intégré.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le **projet *Découvertes*** de l'école primaire Notre-Dame-de-L'Assomption de Berthier-sur-Mer a remporté le *prix reconnaissance 2018-2019 du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches.* L'objectif : Éveiller les passions! Les élèves réinvestissent dans l'action des notions vues en classe (10 ateliers). C'est l'apprentissage dans un contexte ludique. Par exemple, les mathématiques et la cuisine, les sciences et la robotique, le français et le théâtre.

Les élèves de **1re et 2e année de l'école Provencher** ont réalisé des petits cœurs en papier recyclé contenant des semences de plantes mellifères (qui servent à produire le miel), dans le but d'aider les abeilles, indispensables à l'humain. Ils en ont envoyé dans 13 classes du Canada : de la Colombie-Britannique, en passant par les Territoires-du-Nord-Ouest, jusqu'à Terre-Neuve.

Le médaillé olympique en ski acrobatique, **Jean-Luc Brassard,** était de passage à l'école primaire Beaubien, afin de partager avec les 250 élèves son cheminement personnel ainsi que son parcours sportif.

La commission scolaire était l'hôte de sa première édition du *Défi des recrues*. **L'école secondaire de Saint-Charles a été grande gagnante** de l'événement tandis que l'école secondaire de Saint-Damien a reçu le titre du meilleur esprit d'équipe. Lors de cette journée, les élèves de 1re et 2e secondaire s'affrontaient dans des défis relevant des programmes de formation professionnelle de la commission scolaire.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2018-2019, **deux élèves du Centre de formation agricole (CFA) de Saint-Anselme** ont eu l'occasion d'expérimenter le projet pilote de formation DUAL (alternance travail-études) pour leur dernière année de formation. Cette formule a été un véritable succès.

Les élèves des programmes du **Service de la restauration, de Cuisine et de Pâtisserie contemporaine du Centre de formation professionnelle de l'Envolée** ont eu la chance d'assister à une séance d'information et de recrutement avec quatre représentants des ressources humaines du groupe Fairmont Hôtels.

Les membres du **comité 5S du Centre de formation professionnelle de l'Envolée** (comité inspiré de techniques de gestion japonaises visant à l'amélioration continue des tâches effectuées dans les entreprises) ont visité Ressorts Liberté afin d'en apprendre davantage sur la mise en application du système 5S et de constater l'efficacité et la rentabilité de ces méthodes de travail.

Les élèves du programme de **Service de la restauration participent** aux vendages du vignoble du Faubourg de Saint-Jean-Port-Joli afin de parfaire leurs connaissances dans le cadre de leur formation.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le Centre de formation agricole de Saint-Anselme honore **75 finissants de ses différents programmes.** Cette cérémonie fut aussi l'occasion d'attribuer 23 bourses totalisant 8250 $ aux élèves qui se sont démarqués par l'effort, l'implication, la réussite et l'attitude.

Des élèves de l'école secondaire de Saint-Anselme ont participé à leur tout premier **Défi des Brigades culinaires de La Tablée des chefs.** Composées d'élèves de tous les niveaux, cinq brigades forMEES de cinq jeunes avaient donc à préparer chacune dix lasagnes végétariennes de format familial.

Les Brigades culinaires des écoles secondaires de la CSCS participent à *La grande corvée alimentaire Saputo.* Le défi consistait à préparer 50 lasagnes nutritives par école pour ensuite les remettre à un organisme communautaire de leur région.

Près d'une **cinquantaine d'élèves-athlètes de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault** se sont démarqués en raison de leur bon comportement et de leurs résultats scolaires, dès le début de l'année scolaire.

À l'automne 2018, les quatre commissions scolaires de Chaudière-Appalaches ont unis leurs forces pour lancer une première cohorte du programme Assistance à la personne en établissement et à domicile (APED) dans une approche basée sur des apprentissages accrus en milieu de travail. Une deuxième cohorte a été lancée en janvier 2019.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Une véritable entreprise scolaire a vu le jour à l'**école secondaire de Saint-Damien : Bois Impact.** Les élèves ont l'occasion de concevoir de nombreux produits issus du travail du bois, dont les fameuses planches à découper qui sont la tête d'affiche de l'entreprise.

En 2018-2019, **50 répondants TIC** des secteurs des jeunes, de la FP et de la FGA on eut le mandat de promouvoir l'utilisation d'outils et de ressources technologiques, d'exploiter le numérique comme vecteur de valeur ajoutée dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage, de partager des découvertes et d'assurer une veille technologique auprès de leur équipe-école.

Cinq nouvelles attestations complémentaires à l'usinage ont été mises en place pour les **ASP Usinage** sur machines-outils à commande numérique et fabrication de moules. Cette approche permet aux finissants du DEP de choisir un parcours de formation sans être dans l'obligation de s'engager pour autre année scolaire additionnelle.

L'**équipe des Éclairs de l'école primaire Jeanne-De Chantal** a été nommée championne de la première compétition de robotique qui se tenait à l'école primaire Chanoine-Ferland en juin 2019.

Une ligue de hockey scolaire a été créée à l'automne 2018 pour les élèves des écoles primaires. Ayant pour objectif de favoriser l'accès au hockey à tous les élèves et de développer leur esprit sportif, cette initiative regroupe un total de 10 équipes forMEES d'élèves de 5e et de 6e année. Chaque école participante a contribué de façon significative au projet en faisant l'acquisition d'équipement pour les élèves qui ne possédaient pas le matériel nécessaire pour jouer.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

157, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec) G5V 4N3

Tél.: **418 248-1001**
Téléc.: 418 248-9797

info@cscotesud.qc.ca
cscotesud.qc.ca

Commission scolaire
de la Côte-du-Sud